



Inscrivez  
vos enfants  
directement en ligne  
sur l'Espace citoyens  
[https://www.espace-  
citoyens.net/  
saint-priest/](https://www.espace-citoyens.net/saint-priest/)

2 mai  
au 13 juillet 2023

Accueil du matin,  
pause de midi, accueils du soir

**INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES**

> 2023-2024



**LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI. LA VILLE PROPOSE AUX FAMILLES UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SUR LES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNÉE : LE MATIN AVANT LA CLASSE, LE MIDI ET LE SOIR APRÈS LA CLASSE.**

## LES DÉMARCHES À SUIVRE

- 1 - Connectez-vous à l'Espace citoyens de la Ville**  
<https://www.espace-citoyens.net/saint-priest/>  
Entrez l'identifiant et le mot de passe de votre compte
- 2 - Cliquez sur la rubrique *périscolaire* puis sur la ligne *inscriptions périscolaires***
- 3 - Remplissez le formulaire avec vos coordonnées**  
Pièces justificatives à joindre à la demande, ou envoyées par mail, ou déposées en mairie.
- 4 - Effectuez vos réservations en sélectionnant les temps d'accueil périscolaire de votre choix**
  - > **Accueil du matin** : de 7 h 30 à 8 h 30
  - > **Pause de midi avec restauration** : de 11 h 30 à 13 h 30  
Les enfants peuvent choisir une activité en dehors du temps de repas, encadrés par les ATSEM et/ou des animateurs.
  - > **Accueil récréatif** : de 16 h 30 à 17 h  
Il permet aux parents qui le souhaitent de venir chercher leurs enfants à 17 h.
  - > **Accueil du soir** : de 16 h 30 à 18 h  
Pour les enfants de maternelle, les parents peuvent récupérer leurs enfants à tout moment entre 17 h et 18 h.  
Pour les enfants en élémentaire, choix entre 2 formules :
    - Découverte d'une activité sportive, artistique ou citoyenne (le choix de l'activité se fera à l'école à partir de septembre)
    - Aide au travail personnel et animation
- 5 - Joindre à votre demande : quotient familial CAF + fiche sanitaire complétée et signée + copie de toutes les pages de vaccination du carnet de santé**

Inscrivez vos enfants directement en ligne sur l'Espace citoyens <https://www.espace-citoyens.net/saint-priest/>



**Aucune inscription (cantine/périscolaire) ne sera possible si les règlements ne sont pas à jour, dont la facture en cours.**

**Retrouvez sur l'Espace citoyens une aide pour vous connecter, la liste des pièces justificatives à joindre ainsi que le nouveau règlement intérieur des temps d'accueil périscolaire.**

**Pour tout renseignement, contacter le guichet unique des familles au 04 72 23 48 88.**